



CONFÉRENCE-DÉBAT DU CDPC

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

**30 octobre 2014
Centre Panthéon - Salle des actes**

Le CDPC a organisé sa septième conférence-débat. Retrouvez le programme et les supports écrits des interventions ici

À l'occasion du vingtième anniversaire de la décision du Conseil constitutionnel dite Bioéthique du 27 juillet 1994 qui a fait de la dignité de la personne humaine, « un principe à valeur constitutionnelle », et à la lumière des controverses récemment soulevées par les usages (ou non-usages) de ce principe, le CDPC a organisé une conférence-débat en confrontant quatre expériences constitutionnelles sur ce thème :

- > Allemagne (Olivier JOUANJAN, professeur à l'Université Panthéon-Assas),
- > Europe (Constance GREWE, juge à la cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine),
- > France (Philippe COSSALTER, professeur à l'Université de la Sarre),
- > États-Unis (Élisabeth ZOLLER, professeur à l'Université Panthéon-Assas).

Les débats ont été présidés par M. Bruno GENEVOIS, Président de section honoraire du Conseil d'État.

Les interventions sont téléchargeables ci-contre :

Interventions à télécharger

[Olivier JOUANJAN, Allemagne](#)

[Philippe COSSALTER, France](#)

Elisabeth ZOLLER, États-Unis

Assas Université

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université